
Cinquième Session, Treizième Parlement, 11-12 George V, 1921

SÉNAT DU CANADA

BILL Y⁵

Loi pour faire droit à Herbert Morgan Davies

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT LE 20 MAI 1921.

OTTAWA
THOMAS MULVEY
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI